



Bruxelles, le 16.5.2018
COM(2018) 301 final

ANNEXES 1 to 5

ANNEXES

de la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL EUROPÉEN ET AU CONSEIL**

**Rapport d'avancement sur la mise en œuvre de l'agenda européen en matière de
migration**

ANNEXE 1 - FONDS FIDUCIAIRE DE L'UE POUR L'AFRIQUE

CONTRIBUTIONS DES ÉTATS MEMBRES

Pays	Contributions certifiées (en EUR)			Contributions reçues (en EUR)	
	Toutes les fenêtres	Réparties par fenêtre			Au 8.5.2018
		Sahel et lac Tchad	Corne de l'Afrique	Afrique du Nord	Total
Autriche	6 000 000		3 000 000	3 000 000	6 000 000
Belgique	10 000 000	5 500 000	500 000	4 000 000	6 000 000
Bulgarie	550 000	220 000	220 000	110 000	550 000
Croatie	300 000	100 000	100 000	100 000	300 000
République tchèque	10 411 624	-	740 000	9 671 624	10 411 624
Danemark	10 032 933	2 400 768	2 400 768	5 231 396	10 032 932
Estonie	1 450 000	-	-	1 450 000	1 450 000
Finlande	5 000 000	1 000 000	3 000 000	1 000 000	5 000 000
France	9 000 000	7 200 000	1 200 000	600 000	9 000 000
Allemagne	157 500 000	39 600 000	1 200 000	116 700 000	139 500 000
Hongrie	9 450 000		700 000	8 750 000	9 450 000
Irlande	6 000 000	1 200 000	4 200 000	600 000	2 600 000
Italie	104 000 000	86 000 000	5 000 000	11 000 000	102 000 000
Lettonie	300 000	20 000	20 000	260 000	300 000
Lituanie	200 000	20 000	20 000	160 000	200 000
Luxembourg	3 100 000	3 000 000	100 000		3 100 000
Malte	325 000	-	125 000	200 000	175 000
Pays-Bas	26 362 000	3 000 000	13 362 000	10 000 000	23 362 000
Norvège (équivalent NOK en EUR)	8 865 381	2 695 547	4 061 018	2 108 815	8 865 381
Pologne	10 550 748	-	1 100 000	9 450 748	10 550 748
Portugal	1 800 000	855 000	180 000	765 000	1 800 000
Roumanie	100 000	40 000	40 000	20 000	100 000
Slovaquie	10 350 000	700 000	300 000	9 350 000	10 350 000
Slovénie	100 000	40 000	40 000	20 000	100 000
Espagne	9 000 000	7 200 000	1 200 000	600 000	9 000 000
Suède	3 000 000	1 200 000	1 200 000	600 000	3 000 000
Suisse	4 100 000	1 640 000	1 640 000	820 000	3 600 000
Royaume-Uni	6 000 000		3 000 000	3 000 000	1 200 000
Contribution externe totale	413 847 685	163 631 316	48 648 787	199 567 583	377 997 685

PROJETS APPROUVES PAR OBJECTIF STRATEGIQUE DU FONDS FIDUCIAIRE DE L'UE POUR L'AFRIQUE (EN MILLIONS D'EUR)

Objectifs stratégiques du fonds fiduciaire de l'UE	Sahel et lac Tchad	Corne de l'Afrique	Afrique du Nord	Multi-volets	Total
1. Accroître les opportunités économiques et les perspectives d'emploi	383,6	184	0	0	567,6
2. Renforcer la résilience des communautés	397	335,2	0	0	732,2
3. Améliorer la gestion des migrations	182,5	114,15	335	123,6	755,25
4. Améliorer la gouvernance et la prévention des conflits	328,1	174,8	0	0	502,9
5. Autres et questions transversales	2,2	12,1	0	21,5	35,8
Total	1 293*	820,3*	335*	145,1*	2 593*

*Montants arrondis

ANNEXE 2 - FACILITE EN FAVEUR DES REFUGIES EN TURQUIE

D'un point de vue opérationnel, fin 2017, l'enveloppe totale de la facilité, soit 3 000 000 000 EUR, était engagée et avait fait l'objet de contrats opérationnels¹ dans le cadre de 72 projets. Tous ces contrats sont en cours d'exécution. Depuis le dernier rapport en mars 2018, les décaissements sont passés de 1 850 000 000 EUR à plus de 1 930 000 000 EUR, ce qui correspond à 64 % de l'enveloppe totale, le solde devant être réglé pendant la mise en œuvre des projets au titre de la facilité et les paiements finaux devant être effectués au plus tard avant la fin 2021. Le tableau actualisé des projets en ligne contient de plus amples informations². Les activités en cours ont déjà eu une incidence significative sur le terrain:

*Aide humanitaire*³

Dans le cadre du filet de sécurité sociale d'urgence, près de 1,3 million de réfugiés bénéficient de transferts en espèces mensuels dans le cadre du programme. Les familles de plus de 290 000 enfants réfugiés allant à l'école de manière régulière bénéficient actuellement des transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d'éducation.

Le filet de sécurité sociale d'urgence et les transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d'éducation sont complétés par d'autres projets axés sur la santé, y compris les services spécialisés, l'éducation non formelle et la protection. D'autres projets visent à fournir des informations sur les services publics et l'accès à ceux-ci, ainsi qu'à faciliter la diffusion de ces informations et l'accès aux services. En tout, 45 projets humanitaires ont été approuvés au titre de la facilité.

Aide non humanitaire

Dans le cadre de la subvention directe avec le ministère de la santé, 12 centres de santé pour migrants sont opérationnels et contribuent à améliorer les services de soins de santé primaires. 813 membres du personnel travaillent dans ces centres et dans les 86 autres centres déjà établis. Les réfugiés ont bénéficié de 763 963 consultations pour des soins de santé primaires et 217 511 nourrissons syriens réfugiés ont pu bénéficier d'une couverture vaccinale complète⁴. Par ailleurs, la construction de deux hôpitaux, d'une capacité de 300 et 250 lits respectivement, a commencé à Kilis et à Hatay.

Dans le cadre de la subvention directe avec le ministère de l'éducation nationale, 312 151 enfants se sont vu dispenser une formation en langue turque par les 5 486 enseignants de cette langue employés dans le cadre de la facilité. La distribution de produits de papeterie et de manuels scolaires pour 500 000 étudiants ainsi que la construction de 175 écoles ont commencé.

Deuxième tranche de la facilité

La déclaration UE-Turquie de mars 2016 dispose qu'«[u]ne fois que ces ressources seront sur le point d'être intégralement utilisées», l'UE «mobilisera[it] un financement additionnel [...] à hauteur de trois milliards d'euros supplémentaires jusqu'à la fin de 2018». La mobilisation de la deuxième tranche de 3 000 000 000 EUR est actuellement en cours. Une mise en œuvre rapide sera nécessaire pour éviter tout déficit de financement de la facilité, afin que les premiers contrats passés au titre de la tranche suivante puissent être signés durant l'été 2018. Une évaluation actualisée des besoins est en cours d'élaboration et devrait être prête d'ici juin 2018.

¹ Conformément au règlement financier, les dépenses administratives et le soutien technique, ainsi que le suivi, l'évaluation et l'audit, peuvent faire l'objet de contrats au-delà de 2017.

² https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/news_corner/migration_en

³ L'aide humanitaire fournie au titre de la facilité est mise en œuvre conformément à la législation de l'Union applicable en la matière et aux principes énoncés dans le consensus européen sur l'aide humanitaire.

⁴ Au 31 octobre 2017.

EM/pays associés à Schengen ⁵	Déploiement des équipes du corps européen de garde-frontières et garde-côtes ⁶ en jours-hommes (hors déploiements internes)	Déploiement des équipages/du personnel technique, du personnel de coordination & des interprètes en jours-hommes (hors déploiements internes)	Déploiement interne en jours-hommes	Déploiements dans les Balkans occidentaux	Total
Autriche	2 725			931	3 656
Belgique	486				486
Bulgarie	712		3 024	29	3 765
Croatie	196	257		367	820
Chypre	26				26
République tchèque	1 514	212		1 210	2 936
Danemark	2 014	406			2 420
Estonie	1 672	272		157	2 101
Finlande	568	268		6	842
France	6 213	159		167	6 539
Allemagne	8 318	378		1 714	10 410
Grèce	244	6	6 323	29	6 602
Hongrie	276			122	398
Islande		126		-	126
Italie	450	193	3 283	138	4 064
Lettonie	967	676		731	2 374
Lituanie	2 018	198		12	2 228
Luxembourg	302	156		6	464
Malte		313		48	361
Pays-Bas	3 659	3 653		414	7 726
Norvège	372	-		6	378
Pologne	3 101	157		867	4 125
Portugal	1 161	754		306	2 221
Roumanie	1 860	167		432	2 459
Slovaquie	961			87	1 048
Slovénie	260			512	772
Espagne	470		2 033	301	2 804
Suède	672			57	729
Suisse	95			250	345
Royaume-Uni*	1 163	884			2 047
Total	42 475	9 235	14 663	8 899	75 272

* Ne contribue pas formellement aux équipes du corps européen de garde-frontières et garde-côtes.

Toutefois, d'importants déficits au niveau des offres de ressources humaines et techniques ont été recensés pour les activités opérationnelles menées en 2018. Malgré deux appels ouverts

⁵ États membres/pays associés à Schengen.

⁶ Corps européen de garde-frontières et garde-côtes.

pour des équipements supplémentaires, les pénuries considérables risquent de limiter fortement la mise en œuvre des activités prévues pour mai-décembre 2018 aux frontières terrestres, maritimes et aériennes.

Frontières terrestres				
	<i>Jours-hommes requis</i>	<i>Jours-hommes convenus</i>	<i>Déficits jours-hommes</i>	<i>Déficit jours-hommes en %</i>
Ressources humaines (différents profils d'équipes du corps européen de garde-frontières et garde-côtes)	106 045	48 232	57 847	55 %
	<i>Actifs-jours requis</i>	<i>Actifs-jours convenus</i>	<i>Déficits actifs-jours</i>	<i>Déficit actifs-jours en %</i>
Voitures de patrouille	21 061	8 372	12 689	60 %
Véhicules équipés d'appareils de vision thermique	2 368	1 209	1 159	49 %
Véhicules de transport	786	0	786	100 %
Détecteurs de CO ₂	1 320	1 603	0	0 %
Détecteurs de battements de cœur	338	0	338	100 %
Laboratoires mobiles	169	0	169	100 %
Total	26 042	11 184	15 141	58 %
Frontières maritimes				
	<i>Jours-hommes requis</i>	<i>Jours-hommes convenus</i>	<i>Déficits jours-hommes</i>	<i>Déficit jours-hommes en %</i>
Ressources humaines (différents profils d'équipes du corps européen de garde-frontières et garde-côtes)	112 176	88 623	23 553	21 %
	<i>Actifs-jours requis</i>	<i>Actifs-jours convenus</i>	<i>Déficits actifs-jours</i>	<i>Déficit actifs-jours en %</i>
Patrouilleurs de haute mer	1 711	899	812	47 %
Navires de patrouille côtière	1 778	510	1 268	71 %
Bateaux de patrouille côtière	3 554	2 048	1 506	42 %
Aéronefs à voilure fixe	1 220	814	406	33 %
Hélicoptères	1 102	630	472	43 %
Véhicules équipés d'appareils de vision thermique	736	1 106	0	0 %
Voitures de patrouille	4 725	887	3 838	81 %
Véhicules de transport	2 376	2 376	0	0 %
Total	17 202	9 270	8 302	48 %
Frontières aériennes				
	<i>Jours-hommes requis</i>	<i>Jours-hommes convenus</i>	<i>Déficits jours-hommes</i>	<i>Déficit jours-hommes en %</i>
Ressources humaines (différents profils d'équipes du corps européen de garde-frontières et garde-côtes)	11 111	7 942	3 169	29 %

2. CAPACITES DE REACTION RAPIDE, NOTAMMENT PAR LA MISE EN COMMUN OBLIGATOIRE DE RESSOURCES

Au 30 avril 2018, le nombre total de garde-frontières «désignés» mis à disposition pour être déployés au titre de la réserve de réaction rapide (RRR) s'élève à 1482, ce qui correspond à 99 % de la réserve (il manque deux nominations complètes de la part de deux États membres et deux autres doivent être complétées).

États membres	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Italie	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse
Nombre de garde-frontières désignés dans Opera	55	83	40	96	0	147	28	175	57	400	377	87	65	0	130	30	52	8	14	93	13	284	68	196	56	36	146	53	49
Nombre disponible pour le déploiement obligatoire au titre de la RRR	34	30	40	65	0	20	28	18	30	170	225	50	65	0	125	30	39	8	6	50	12	100	47	75	35	35	111	17	16
Contributions au titre de l'annexe I du règlement relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes	34	30	40	65	8	20	29	18	30	170	225	50	65	2	125	30	39	8	6	50	20	100	47	75	35	35	111	17	16

En ce qui concerne le **parc d'équipements de réaction rapide**, bien que certaines améliorations aient été effectuées, il y a toujours un déficit considérable pour la plupart des types d'équipement et seuls 15 États membres/États associés continuent d'assurer les contributions actuelles:

Type d'équipement	Nombre d'actifs-mois demandés par décision du conseil d'administration	Nombre d'actifs-mois offerts par EM/pays associés à Schengen	Déficit	États qui contribuent
Bateaux de patrouille côtière	67	24	43	Allemagne, Autriche, Bulgarie, Croatie, Danemark, Finlande, Hongrie, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suisse
Navires de patrouille côtière	33	14	19	
Aéronefs à voilure fixe	19	5	14	
Hélicoptères	20	3	17	
Patrouilleurs de haute mer	28	14	14	
Voitures de patrouille	167	453	0	
Détecteurs de battements de cœur	6	1	5	
Véhicules équipés d'appareils de vision thermique	55	35	20	
Détecteurs de CO₂	54	0	54	
Laboratoires mobiles	3	0	3	

3. ÉVALUATIONS DES VULNERABILITES

Au 27 avril 2018, à la suite des évaluations 2017, l'Agence a recommandé 53 mesures dans 21 États membres visant des vulnérabilités dans différents domaines. Des recommandations supplémentaires peuvent encore être émises.

Vulnérabilités	Mesures recommandées	Nombre d'États membres
Contrôles aux frontières	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les procédures de consultation des bases de données pour les vérifications systématiques • Fixer un nombre estimatif de cas non détectés de fraude documentaire/d'entrées clandestines et réaliser des vérifications ciblées 	21
Planification des mesures d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et/ou actualiser le plan d'intervention d'urgence, tester le plan 	10
Enregistrement et capacité d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la capacité d'hébergement • Dresser un inventaire détaillé des capteurs d'empreintes digitales EURODAC 	7
Dotation en effectifs pour les contrôles aux frontières	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre effectif de membres du personnel 	2
Analyse des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du modèle commun d'analyse des risques 	1
Mouvements secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à des contrôles pour éviter les mouvements secondaires 	1
Surveillance des frontières	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un registre des délais de réaction après détection 	11

ANNEXE 4 - REINSTALLATION - ÉTAT DES LIEUX AU 4 MAI 2018

État membre/ État associé	Offres de places annoncées ⁷ au titre des conclusions du 20 juillet 2015	Réinstallations ⁸ au titre des conclusions du 20 juillet 2015	Offres de places annoncées au titre du programme visant à réinstaller 50 000 personnes	Réinstallations au titre du programme visant à réinstaller 50 000 personnes	Réinstallations ⁹ au titre de la déclaration UE-Turquie	Total des réinstallations au titre des programmes de l'UE (2015-2018)
Autriche	1 900	1 900	0		210 (210)	1 900
Belgique	1 100	1 100	2 000	360	823 (252)	2 031
Bulgarie	50	0	110		0	0
Croatie	150	40	200	41	81 (81)	81
Chypre	69	0	69		0	0
République tchèque	400	52	0		0	52
Danemark	1 000	481	0		0	481
Estonie	20	20	80		59 (20)	59
Finlande	293	293	1 670	163	1 002 (5)	1 453
France	2 375	2 375	10 200	1 425	1 681 (730)	4 751
Allemagne	1 600	1 600	10 200 ¹⁰		4 840 (1 600)	4 840
Grèce	354	0	0		0	0
Hongrie			0		0	0
Islande	50	50				50
Irlande	520	520	1 200		0	520
Italie	1 989	1 612	1 000	94	327 (327)	1 706
Lettonie	50	46	0		46 (46)	46
Liechtenstein	20	20				20
Lituanie	70	32	74	52	84 (84)	84
Luxembourg	30	28	200		206	234
Malte	14	14	20		17 (14)	17
Pays-Bas	1 000	1 000	3 000	24	2 602 (570)	3 056
Norvège	3 500	3 500				3 500
Pologne	900	0	0		0	0
Portugal	191	136 ¹¹	1 010	43	142 (142)	179
Roumanie	80	43	146		0	43
Slovaquie	100	0	0		0	0
Slovénie	20	0	60		0	0
Espagne	1 449	1 360	2 250	64	440 (440)	1 424

⁷ Plusieurs États membres ont reporté une partie de leurs offres de places non respectées à l'année 2018. Celles-ci sont comptabilisées dans le cadre du nouveau programme visant à réinstaller 50 000 personnes conformément à la recommandation de la Commission du 27 septembre 2017.

⁸ Au cours de la même période, certains États membres et États associés ont procédé à la réinstallation de personnes supplémentaires, en dehors du programme de l'UE.

⁹ Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de personnes réinstallées en application de la déclaration UE-Turquie qui sont déjà prises en compte au titre du programme de l'UE du 20 juillet 2015 ou dans le cadre du nouveau programme visant à réinstaller 50 000 personnes.

¹⁰ L'Allemagne n'a pas encore officiellement présenté son offre de places.

¹¹ Les chiffres finaux pour le Portugal au titre des conclusions du 20 juillet 2015 doivent encore être confirmés.

État membre/ État associé	<i>Offres de places annoncées⁷ au titre des conclusions du 20 juillet 2015</i>	Réinstallations⁸ au titre des conclusions du 20 juillet 2015	<i>Offres de places annoncées au titre du programme visant à réinstaller 50 000 personnes</i>	Réinstallations au titre du programme visant à réinstaller 50 000 personnes	Réinstallations⁹ au titre de la déclaration UE-Turquie	Total des réinstallations au titre des programmes de l'UE (2015-2018)
Suède	491	491	8 750	1 986	753 (269)	2 961
<i>Suisse</i>	519	519				519
Royaume-Uni	2 200	2 200	7 800		0	2 200
TOTAL	22 504	19 432	50 039	4 252	13 313 (4 790)	32 207

ANNEXE 5 – STATISTIQUES EN MATIERE DE RETOUR

	2014				2015				2016				2017			
	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour
Union européenne (28 pays)	672 215	470 080	170 415	36,25 %	2 154 675	533 395	196 190	36,78 %	983 860	493 785	226 150	45,80 %	550 670	516 115	188 920	36,60 %
Belgique	15 540	35 245	5 250	14,90 %	16 275	31 045	5 550	17,88 %	19 320	33 020	6 920	20,96 %	18 285	32 235	5 255	16,30 %
Bulgarie	12 870	12 870	1 090	8,47 %	20 810	20 810	540	2,59 %	14 125	14 120	1 105	7,83 %	2 595	2 600	1 250	48,08 %
République tchèque	4 430	2 460	315	12,80 %	8 165	4 510	330	7,32 %	4 885	3 760	390	10,37 %	4 360	6 090	680	11,17 %
Danemark	515	2 905	910	31,33 %	2 165	3 925	1 040	26,50 %	1 390	3 050	930	30,49 %	1 105	3 185	1 115	35,01 %
Allemagne	128 290	34 255	19 060	55,64 %	376 435	54 080	53 640	99,19 %	370 555	70 005	74 080	105,82 %	156 710	97 165	44 960	46,27 %
Estonie	720	475	100	21,05 %	980	590	40	6,78 %	665	505	380	75,25 %	755	645	580	89,92 %
Irlande	900	970	335	34,54 %	2 315	875	205	23,43 %	2 315	1 355	245	18,08 %	2 780	1 105	270	24,43 %
Grèce	73 670	73 670	27 055	36,72 %	911,470	104 575	14 390	13,76 %	204 820	33 790	19 055	56,39 %	:	45 765	18 060	39,46 %
Espagne	47 885	42 150	14 155	33,58 %	42 605	33 495	12 235	36,53 %	37 295	27 845	9 530	34,23 %	44 625	27 340	10 165	37,18 %
France	96 375	86 955	13 030	14,98 %	109 720	79 950	12 195	15,25 %	91 985	81 000	10 930	13,49 %	115 085	84 675	12 720	15,02 %
Croatie	2 500	3 120	2 150	68,91 %	3 295	3 910	1 405	35,93 %	3 320	4 730	1 720	36,36 %	3 495	4 400	1 980	45,00 %
Italie	25 300	25 300	5 310	20,99 %	27 305	27 305	4 670	17,10 %	32 365	32 365	5 715	17,66 %	36 230	36 240	7 045	19,44 %
Chypre	4 980	3 525	2 985	84,68 %	4 215	2 250	1 840	81,78 %	3 450	1 575	1 035	65,71 %	4 090	1 850	760	41,08 %

	2014				2015				2016				2017			
	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour
Lettonie	265	1 555	1 550	99,68 %	745	1 190	1 030	86,55 %	745	1 450	1 355	93,45 %	400	1 350	1 275	94,44 %
Lituanie	2 465	2 245	1 925	85,75 %	2 040	1 870	1 685	90,11 %	1 920	1 740	1 545	88,79 %	2 210	2 080	1 860	89,42 %
Luxembourg	440	775	605	78,06 %	190	700	720	102,86 %	140	655	405	61,83 %	300	915	435	47,54 %
Hongrie	56 170	5 885	3 440	58,45 %	424 055	11 750	5 755	48,98 %	41 560	10 765	780	7,25 %	25 730	8 730	685	7,85 %
Malte	990	990	495	50,00 %	575	575	465	80,87 %	450	415	420	101,20 %	530	470	470	100 %
Pays-Bas	2 645	33 735	7 655	22,69 %	2 340	23 765	8 380	35,26 %	2 685	32 950	11 980	36,36 %	2 165	31 565	8 310	26,33 %
Autriche	33 055	:	:	:	86 220	9 910	:	:	49 810	11 850	5 895	49,75 %	26 660	8 850	5 715	64,58 %
Pologne	12 050	10 160	9 000	88,58 %	16 835	13 635	12 750	93,51 %	23 375	20 010	18 530	92,60 %	28 470	24 825	22 165	89,28 %
Portugal	4 530	3 845	760	19,77 %	5 145	5 080	565	11,12 %	6 500	6 200	0	0 %	6 005	5 760	0	0 %
Roumanie	2 335	2 030	2 085	102,71 %	2 010	1 930	1 995	103,37 %	2 430	2 070	1 865	90,10 %	3 340	1 975	1 815	91,90 %
Slovénie	1 025	1 025	150	14,63 %	1 025	1 025	155	15,12 %	2 475	1 375	205	14,91 %	4 180	1 220	120	9,84 %
Slovaquie	1 155	925	655	70,81 %	1 985	1 575	970	61,59 %	2 035	1 735	1 390	80,12 %	2 590	2 375	1 725	72,63 %
Finlande	2 930	3 360	2 855	84,97 %	14 285	4 905	2 980	60,75 %	2 130	17 975	5 610	31,21 %	930	7 255	3 565	49,14 %
Suède	72 835	14 280	6 230	43,63 %	1 445	18 150	9 695	53,42 %	1 210	17 585	10 160	57,78 %	2 145	20 525	6 845	33,35 %
Royaume-Uni	65 365	65 365	41 265	63,13 %	70 020	70 020	40 965	58,50 %	59 895	59 895	36 445	60,85 %	54 910	54 910	29 090	52,98 %
Islande	:	:	:	:	:	:	:	:	30	:	:	:	15	:	:	:

	2014				2015				2016				2017			
	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour	En séjour irrégulier	Ayant reçu l'ordre de quitter le territoire	Ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers	Taux de retour
Liechtenstein	0	15	5	33,33 %	110	15	0	0 %	40	15	5	33,33 %	35	:	:	:
Norvège	3 720	13 305	3 755	28,22 %	5 455	13 705	3 540	25,83 %	5 330	14 540	3 540	24,35 %	3 850	9 795	2 345	23,94 %
Suisse	13 800	3 335	:	:	15 555	3 730	0	0 %	15 765	:	:	:	:	:	:	:

Données tirées de la base de données d'EUROSTAT:

Ressortissants de pays tiers reconnus comme étant en situation irrégulière - données annuelles (chiffres arrondis) [migr_eipre]

Ressortissants de pays tiers ayant reçu l'ordre de quitter le territoire - données annuelles (chiffres arrondis) [migr_eiord]

Ressortissants de pays tiers ayant fait l'objet d'un retour dans un pays tiers à la suite d'une injonction de quitter le territoire - données annuelles (chiffres arrondis) [migr_eirtn]

Taux de retour - calculé

Date de la dernière mise à jour 17.4.18
Données extraites le 17.4.18
Source des données Eurostat
UNITÉ Personne